



## COMPTE RENDU CGT DU COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL) audio du 07/12/2020

Pour la Directrice, les réformes à la DGFIP s'imposent à nous, « on suit le mouvement ».

### 1. Approbation des Procès-Verbaux (PV) des CTL des 21/01/2020, 23/01/2020, 28/05/2020, 15/07/2020 et 17/07/2020 (pour avis)

La CGT a approuvé ces PV, à l'exception des deux premiers qu'elle a boycotté. Pour rappel, lors du CTL du 17/07/2020 nous avons quitté la séance lors du point NRP67 car nous refusons de discuter avec la direction locale sur un sujet pour lequel nous sommes en lutte depuis maintenant plus d'un an et qui a pour unique but la destruction de notre réseau DGFIP et de nos emplois.

### 2. Choix des ponts naturels pour 2021 (pour avis)

Deux dates sont proposées : vendredi 14 mai (pont Ascension) et vendredi 12 novembre (pont Armistice 1918). la CGT approuve ce choix.

### 3. Modifications des modalités et des horaires d'accueil du public du Service Départemental de l'Enregistrement -SDE (pour avis)

La CGT s'abstient sur le vote et s'explique en séance : le projet prévoit la réduction du service public avec un accueil uniquement sur RDV les lundi, mardi et jeudi (avec ouverture sans RDV possible les mercredi et vendredi matin). Cependant, point positif, ce projet prévoit des plages horaires d'ouverture au public plus étendues qu'avant la période Covid avec l'ouverture les lundi, mardi et jeudi après-midi. Une suppression d'emploi serait prévue en 2021.

### 4. Création de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) – Rattachement de la paierie départementale du Bas-Rhin au 1<sup>er</sup> janvier à Colmar et maintien d'une antenne à Strasbourg (pour information)

La paierie de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) aura son siège à Colmar. Il s'agit selon la direction d'une « réorganisation » tardive et à caractère très politique.

L'emploi du chef de service de la paierie départementale 67 est supprimé et en janvier le chef de la paierie départementale 68 assurera l'intérim en attendant la nomination du nouveau chef de la paierie de la CEA. De janvier à fin août 2021, les agents de la paierie départementale 67 seront placés en ALD.

Mouvement de mutation de septembre 2021 : les agents souhaitant suivre leurs emplois et missions devront participer au mouvement national en janvier 2021 (ils auront le choix entre rester sur l'antenne Strasbourg ou demander à rejoindre la paierie CEA à Colmar avec priorité supra-départementale pour suivre leur emploi et missions dans les deux cas de figure). Ils pourront également demander une autre affectation avec maintien sur le département. Les agents restant sur l'antenne de Strasbourg travailleront pour la CEA 68 avec une convention de travail à distance.

Au fur et à mesure du départ des agents de l'antenne de Strasbourg, les emplois CEA seront relocalisés sur la paierie de Colmar. Les agents pourraient encore bénéficier de la garantie de rester sur cette antenne après 2021 (mais cette promesse est-elle garantie à long terme ?).

Les locaux : pas de changement dans l'immédiat. Les locaux de l'antenne de Strasbourg subsistent dans l'immédiat. Les locaux de l'ancienne paierie départementale du 68 à Colmar étant un peu exigus, la DDFIP68 recherche de nouveaux locaux.

Les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) des deux paieries départementales font état de stress et de Risques Psycho-Sociaux, notamment du fait des

suppressions d'emplois, de l'accueil du public parfois difficile et de la future organisation du travail). Les représentants du personnel demandent de rester vigilant sur les conditions de travail des agents de l'antenne CEA de Strasbourg. La Direction renvoie la balle en expliquant que cette organisation relèvera à compter de septembre de la DDFiP68.

## **5. Dispositif d'affichage d'indicateurs de qualité dans les Services des Impôts des Entreprises -SIE** (pour information)

COM à la DGFIP : dispositif d'affichage au public de 6 indicateurs de qualité de service SIE afin de « rendre compte aux usagers de nos résultats pour renforcer la relation de confiance et améliorer la qualité de service ». Selon la Direction, cela permettrait de donner « un outil de pilotage ... et un levier de transformation interne porteur de sens pour les agents ».

Pour la CGT, cet engagement sera difficile à tenir avec des moyens actuels insuffisants. Les SIE ayant subi suppressions d'emplois et détérioration des conditions de travail (problèmes des applicatifs informatiques, charge supplémentaire de travail avec le versement de l'aide aux entreprises, etc.). Et que dire des conséquences de la création de l'antenne du SIE de Strasbourg à Forbach lorsque les agents devront répondre à la place des agents de Forbach qui travailleront à distance ? la Direction le promet, elle ne laissera pas tomber les agents.

## **6. Bilan de la campagne des entretiens professionnels de 2020** (pour information)

Selon la Direction, cette campagne a été menée à bien malgré la crise sanitaire Covid. Il y a moins de recours qu'en 2019 (que 7 recours à l'autorité hiérarchique et un cas présenté en CAPL).

Pour la CGT cette diminution des recours ne reflète pas une satisfaction des agents qui sont soumis à des pressions grandissantes.

## **7. Questions diverses**

Le projet de fusion de la BCR et du PCE sera mis « en attente » pour 2021. Les représentants du personnel juge cette décision insuffisante et demandent le retrait de ce projet.

Centre de Contact : pas de nouvelles sur le versement de la prime « formation » aux agents. Pas de date pour la livraison des mopieurs mais ce serait imminent.

Pas de remise en route des machines à café et distributeurs car il faut éviter les rassemblements des agents.

Densification des locaux sur le site de Molsheim : pas encore de passage de la commission de sécurité mais on devra faire le point à l'issue des travaux.

Les chiffres covid de vendredi dernier : sur 1 361 agents, 63 % des agents étaient présents, 22 % absents et 31 % en télétravail (dont nomades). Un nouveau cas avéré de covid cette semaine.

Votre représentant en CTL

Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations  
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

**[cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr)**

---

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République  
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex  
06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52  
[www.dgfip.cgt.fr/67/](http://www.dgfip.cgt.fr/67/) – [cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr)